



39

Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

**Intervention de Son Excellence Monsieur Apolinário Correia,
Ambassadeur et Représentant Permanent de la République d'Angola à la
24^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.
2^{ème} Cycle de l'Examen Périodique Universel de la Namibie.**

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord, au nom de la République d'Angola, souhaiter une chaleureuse bienvenue à la Délégation de la Namibie et nous nous félicitons de son excellent Rapport au titre du 2^{ème} Cycle de son Examen Périodique Universel.

Nous constatons, avec satisfaction, des progrès remarquables réalisés par la Namibie depuis la présentation de son premier Rapport notamment dans le domaine de la promotion des Droits de l'Homme.

Nous nous référons à l'adoption des lois qui garantissent l'égalité et qui interdisent la discrimination fondée sur le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion, ou la situation sociale et économique.

Allusion particulière est aussi faite au Décret relatif au salaire des travailleurs domestiques qui valorise ce segment de la population.

Nous notons également avec satisfaction que la Namibie a adopté différents programmes pour combattre la pauvreté et pour garantir la protection sociale pour tous.

Malgré ses avancées non négligeables, nous encourageons la Namibie à poursuivre ses efforts dans la lutte contre la traite des personnes et dans la protection des droits des communautés autochtones.

Ma Délégation voudrait recommander à la République sœur de la Namibie de poursuivre son programme de réforme foncière et de réinstallation dans le but de permettre aux personnes défavorisées d'accéder aux terres, étant entendu que le droit à la terre est un droit fondamental de l'Homme.

Nous souhaitons plein succès à la Délégation de la Namibie pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie